

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 7

Artikel: Rajeunissement naturel du pin noir d'Autriche dans le canton de Vaud
Autor: Moreillon, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

„Imiter la nature, hâter son œuvre, telle est la maxime fondamentale de la sylviculture“, le reste aujourd’hui encore et toujours. Ce sera l’éternel honneur de l’Ecole forestière de Nancy d’avoir, la première de toutes, contribué à en faire définitivement la preuve. Aussi tous les vrais forestiers lui apportent-ils, à l’achèvement de ce premier siècle d’existence, l’hommage de leur admiration, le tribut de leur reconnaissance et leurs vœux les plus chaleureux pour sa prospérité future. L’Ecole de Nancy a bien mérité de la forêt.

H. Badoux.

Rajeunissement naturel du pin noir d’Autriche dans le canton de Vaud.

La nature semble parfois avoir des caprices, alors que tout simplement elle nous explique les conditions exigées par certaines plantes pour se reproduire en dehors de leurs limites naturelles. Tel est le cas, par exemple, de ces pins noirs d’Autriche croissant dans un mur, en pleine ville de Neuchâtel, alors qu’il n’en existe peut-être aucun dans les forêts de ce canton, bien que cette essence y ait été introduite il y a au moins un demi-siècle.¹

Nous avons bien entendu parler de semis naturels de ce pin dans les forêts aux environs de Bienne, mais dont nous ne dirons rien ici, avec l’espoir que les lecteurs du *Journal forestier suisse* seront renseignés directement par l’administration forestière de cette ville.

* * *

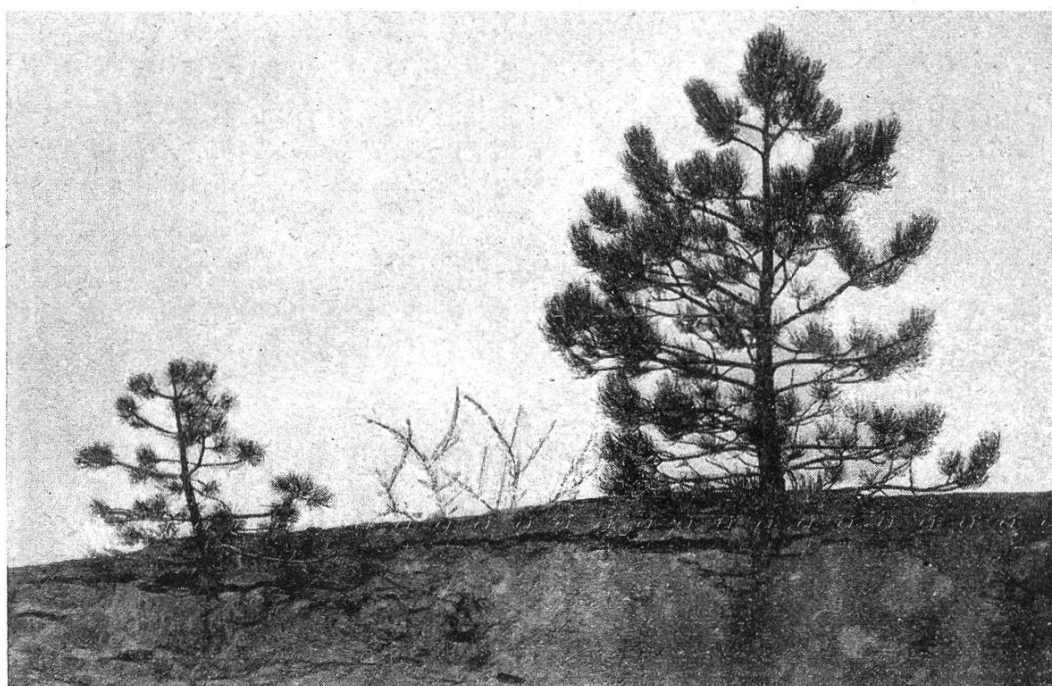
Le *Pinus austriaca* (Höss) est le seul des *Pinus Laricio* (Poir.) qui ait été introduit en Suisse romande pour le boisement des sols secs, peu profonds et pierreux de la région du vignoble, entre les Alpes et le Jura suisse, jusqu’à l’altitude de 700 m, voire même de 1100 m (à la Joux de Provence).

En janvier 1844, la commission des forêts du canton de Vaud fit une commande de 50 livres (25 kilos) de graines du pin noir d’Autriche à un marchand grainier du Tyrol, puis de 20 livres en 1847, de 15 livres en 1850, de 20 livres en 1853, etc.

¹ Rappelons à cette occasion l’intéressant article de M. Badoux dans le „Journal forestier suisse“ de 1915, page 25, sur „La Rocaille de Chillon“, mentionnant un semis naturel du thuya de Chine qui s’est développé dans une paroi de roche calcaire. Le pin noir y fait défaut, bien que des plantes de cette espèce se trouvent dans le voisinage.

Au début, les graines furent semées à la volée sur de petites terrasses. La réussite étant généralement mauvaise, ce mode fut avantageusement remplacé par le semis en pépinière.

Les boisements partiels avec cette essence forestière furent pratiqués jusque vers la fin du XIX^e siècle, où l'on escomptait toujours l'apparition de semis naturels. Ces derniers ne se produisant pas, plusieurs de nos sylviculteurs renoncèrent de ce fait à cette essence, lui préférant le pin sylvestre, lequel donne plus facilement des semis naturels capables de former de nouveaux peuplements.



A la Ruelle Vaucher, à Neuchâtel

Altitude 450 m. Propriétaire M. Jean de Pury. Hauteur du mur, côté ruelle 3,75 m; côté jardin 2,75 m; largeur du mur 0,50 m. Hauteur totale du plus grand pin 1,30 m; circonférence à la base 33,5 cm; hauteur du petit pin 0,70 m; circonférence à la base 17 cm. Le plus grand des pins a environ 30 ans d'existence. Distance entre eux 1,60 m. A proximité (non visible sur la photographie) se trouvent trois jeunes pins noirs, hauts d'environ 20 cm

Le pin noir d'Autriche, introduit depuis 80 ans, ne se reproduisant pas par voie naturelle, nous étions porté à croire que les graines n'étaient pas fécondées dans la région de la Suisse romande.

En 1924, nous fûmes rassuré en trouvant des semis naturels à Bonmont (Cheserex), aux Rueyres (Cuarnens) et La Chaux (Chamblon), à 670 m, 645 m et 540 m d'altitude. Dans les deux premières stations, les semis, âgés de deux à dix ans, se trouvent

sur les talus de routes forestières traversant des peuplements âgés du pin ou à leur proximité; dans la troisième ils vivent sous le couvert de vieux pins noirs, à la lisière du peuplement.

* * *

Nous pouvons conclure de ces trouvailles que le pin noir d'Autriche exige pour se reproduire par voie naturelle une petite trouée ou un abri latéral.

Ceci vient confirmer ce qu'a écrit M. Jolyet¹ qui, sans connaître les conditions exigées pour la reproduction de cette essence, conseille „de procéder à un jardinage par trouées“.

Cette essence a été introduite dans le canton de Vaud par petits groupes et, exceptionnellement, par peuplements de 3 ha au maximum.

* * *

Le but de ces lignes est d'ouvrir une discussion sur la régénération naturelle de ce pin exotique dans les divers cantons suisses où il a été introduit.

M. Moreillon.

La Vallée de Joux, productrice de bois de hêtre.

Nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir les lecteurs du „Journal“ de l'existence du hêtre, mêlé aux „noires joux“ de notre haute vallée. Certaines observations faites superficiellement, ou plutôt faites à distance depuis les sommités dominant la vallée, le Mont Tendre, le Noirmont, avaient fait conclure à l'absence de cette précieuse essence. Il n'en est heureusement pas ainsi. Dans la plupart des forêts le hêtre est représenté, plus ou moins, il est vrai, suivant la genèse de ces peuplements. Son absence totale, qui est l'exception, n'est due qu'à l'imprévoyante action du maître de la création, qui est parfois un mauvais maître.

Il a déjà été dit que le peu d'apparence du fayard provient de ce qu'il forme fréquemment un sous-étage sous la vieille futaie résineuse dont il remplit les lacunes, les vides, et où il joue l'utile rôle de couverture du sol. Cela laisse supposer que le hêtre de cet étage dominé n'atteint pas des dimensions intéressantes, qu'il reste dans celles de perchis, fournissant surtout du bois de chauffage.

Détrompons-nous! Un récent appel au fayard de la Vallée de

¹ Jolyet, Sylviculture. Deuxième édition. Paris, 1916. Page 452.